

infos, village

LE MAGAZINE DES PARAYSIENS

JUILLET/AOÛT 2022

107

Nouveau site Internet P. 8

Tout Paray plus simple !



p. 15

DOSSIER

Profitez de
l'été à Paray !

À la Une

04 Instantanés'



08 Actus'

- Nouveau site Internet : tout Paray plus simple !
- Le transport adapté : un service qui roule !
- Plan canicule : une veille saisonnière pour les plus fragiles
- Les clés pour bien organiser sa rentrée
- Les saisonniers accueillis en Mairie
- La Ville soutient les futurs animateurs
- Fête des associations
- Les CM1 ont reçu leur permis piéton



19 Lumière sur'

- Portrait de Françoise Andrieu



15

DOSSIER

20 Qualité de vie'

- Zoom sur les travaux
- Sécurité : la Police municipale sur tous les fronts
- Mutuelle communale, idéale pour les professions libérales
- Des conseils pour réduire vos factures

25 Vie économique'

- Deux nouveaux commerces !

26 Santé'

- Prévention : à l'occasion de l'été, parlons santé

29 Sortir à Paray'

- Programmation culturelle des prochaines semaines

Profitez de l'été à Paray'

infos' village

Magazine gratuit d'informations municipales
JUILLET/AOÛT 2022 # 107

Tirage: 3900 exemplaires •
Éditeur: Mairie de Paray-Vieille-Poste • Directeur de la publication: Nathalie Lallier
• Directeur de la communication et rédacteur en chef: Aurélien Mortagne
• Rédaction: Aurélien Mortagne, Anaïs Amon, Lucie Fléty, Géraldine Rigo
• Photographies: Aurélien Mortagne, Anaïs Amon, Lucie Fléty, Géraldine Rigo
• Création graphique: emendo.fr
• Mise en page: Géraldine Rigo
• Impression: Desbouis-Grésil (01 69 83 44 66)
Tous les produits certifiés comme tels sont certifiés PEFC 10-32-3010

Renseignements:
Service communication,
Tél.: 0169 387983

Toute l'info sur
paray-vieille-poste.fr

Suivez-nous sur

[f](#) [i](#) [in](#) [t](#) @VilledeParayVieillePoste



Chères Paraysiennes, chers Paraysiens,

Si l'été est là et bien là, le mois de juin fut chargé en événements que l'on croyait oubliés. Ainsi, les Festi'vertes et ses formidables animations, la fête de la Musique qui a suivi, les spectacles de théâtre, de danse, de cirque des Enseignements Artistiques, ou encore la rando vélo Paray-Chéron nous ont ravis et ont réveillé en nous l'envie de partager et d'être ensemble.

Car hélas, l'envie des autres, que ces deux années passées sous le joug du Covid ont effacée, a fait place au jugement sans fondement, au pouvoir absolu de répandre les rumeurs, à la légitimité de la contestation. L'absence de contact a laissé le virtuel, les réseaux sociaux ou les médias comme seuls guides et unique source de vérité avec pour conséquence l'intolérance à tout, le despotisme de l'individualisme. C'est cette vision biaisée des faits qui a malmené notre démocratie dans la période électorale qui vient

de s'achever. C'est cette absence de réflexion qui fait s'installer le doute, la défiance et le rejet.

C'est forts de notre respect des missions et de l'engagement que représente le Service Public, que les Services Municipaux, mon équipe et moi-même, persistons à croire que l'être humain est intrinsèquement bon, bienveillant et altruiste. Que ce que nous imaginons et réalisons pour vous, l'investissement quotidien à entretenir notre patrimoine, à créer, à échanger, à protéger, à instruire ou à distraire, nous le faisons pour vous et avec envie. Une envie concrète et bien réelle que nous souhaitons vous communiquer.

Alors comme devoirs de vacances travaillons tous à retrouver cette envie enfouie quelque part en nous, tout simplement.

En vous souhaitant un bel été.

“Que ce que nous imaginons et réalisons pour vous, l'investissement quotidien à entretenir notre patrimoine, à créer, à échanger, à protéger, à instruire ou à distraire, nous le faisons pour vous et avec envie.”

Retour en images'

VENDREDI 20 MAI

Fête des voisins

L'ambiance était survoltée dans les rues paraysiennes à l'occasion de la Fête des voisins. Après deux éditions annulées pour cause de Covid, l'événement a battu son plein dans les quatre coins de la ville entre riverains, voisins et amis. Une édition qui restera dans les mémoires de chacun, tant la joie de se retrouver, le plaisir de partager, de rire et de célébrer ensemble étaient palpables.



DIMANCHE 22 MAI

Vide-Greniers

Ce ne sont pas moins de 150 exposants qui étaient réunis au stade Pierre de Coubertin pour le traditionnel vide-greniers organisé par la Ville.



MERCREDI 8 JUIN

Paroles et tartines

Le rendez-vous Paroles et tartines de l'Espace seniors Louis Poizeux était placé sous le signe de la musique ! Les résidents ont pu profiter de la venue de Georges Nikolaïdis, joueur émérite de flûte traversière.

MERCREDI 1^{ER} JUIN

Inauguration de la mini-ferme

Les animaux sont de retour au parc Gaston-Jankiewicz ! L'inauguration a eu lieu en présence des enfants de l'accueil de loisirs Oasis et de nombreux petits Paraysiens. À cette occasion, les visiteurs ont pu se familiariser avec les nouveaux pensionnaires du parc, un petit troupeau de moutons du Cameroun, deux chèvres et plusieurs poules.



MERCREDI 8 JUIN

Commémoration

Le 8 juin dernier, la Ville a commémoré la journée nationale d'hommage aux morts pour la France au cours de la Guerre d'Indochine (1945-1954).



JEUDI 9 JUIN

Ma calculette c'est ma tête

Six classes de l'école Jules-Ferry et deux classes de l'école Paul-Bert ont participé au concours "Ma calculette c'est ma tête" organisé au niveau de la circonscription.

Après un travail progressif en calcul mental au sein de leur classe, les élèves ont participé à des défis mathématiques chronométrés : tables de multiplications, additions, soustractions, doubles et moitiés... ne leur posent plus aucun problème !



10, 11, 12 JUIN

Spectacles des Enseignements Artistiques

Vendredi 10 juin, c'était Gala de danse à l'Avant-Scène par les élèves de danse classique, moderne et danses de salon. Samedi 11, leurs camarades des arts du cirque ont émerveillé les spectateurs par leurs prouesses au gymnase Souillat et dimanche 12 avait déjà un goût d'été avec le Summer concert Guitar & friends à l'Avant-Scène. Merci aux Enseignements Artistiques pour ce week-end prolifique !



+ de photos sur  paray-vieille-poste.fr

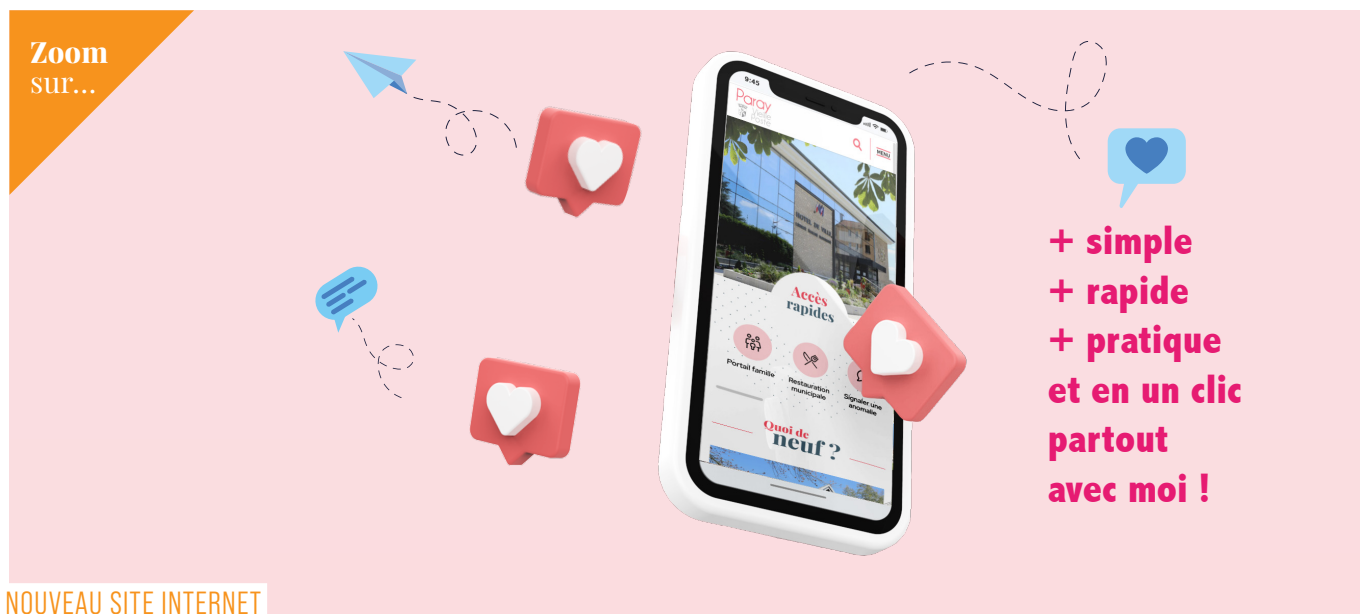


SAMEDI 18 JUIN

Festi'verts

L'ambiance était exaltante au parc Gaston-Jankiewicz pour le retour des Festi'verts organisées par la Ville. Les très nombreux Paraysiens impatients de pouvoir à nouveau participer à l'événement ont pu profiter des diverses animations et jeux d'eau imaginés par les services municipaux, par cette magnifique journée. À n'en pas douter, l'édition 2022 des Festi'verts restera dans les mémoires. Un moment inoubliable prolongé en chansons avec la Fête de la musique.





Tout Paray plus simple !

La Ville a lancé il y a quelques semaines son tout nouveau site Internet. Un outil indispensable qui regorge d'informations pratiques et d'actualités.

Après l'arrivée de la nouvelle charte graphique et d'une formule repensée pour le magazine, le vent de la modernité continue de souffler sur la communication municipale avec le lancement d'un nouveau site Internet.

UNE NAVIGATION SIMPLE ET EFFICACE

Plusieurs mois de travail ont été nécessaires pour vous proposer cette nouvelle plateforme, conçue sur les principes de l'expérience utilisateur, c'est-à-dire en vue de rendre votre visite sur le site la plus agréable possible !

L'outil a été entièrement réinventé pour vous offrir une navigation simple, logique et des informations hiérarchisées.

Tous les contenus ont été revus et réorganisés pour que l'accès à l'information soit plus intuitif. Côté design, le nouveau site fait preuve de modernité avec une esthétique simple et épurée tout en laissant une plus grande place aux photos. Une homogénéité qui facilite grandement la lecture.

Enfin, que vous le consultiez sur votre smartphone, votre tablette ou votre ordinateur, l'interface du site Internet adapte sa présentation, pour que vous conserviez toutes ses fonctionnalités

même sur des écrans plus petits. L'information municipale est ainsi diffusée au plus grand nombre en s'adaptant aux besoins de chacun.

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS UTILES EN UN CLIC

Le nouveau site se veut exhaustif et rassemble l'intégralité des informations qui sont diffusées sur tous les autres supports de communication. Vous cherchez une info sur la vie municipale ? Ayez le réflexe site Internet !

Le contenu a été intégralement revu et complété pour apporter toutes les réponses à vos questions sans avoir besoin de vous déplacer ou de téléphoner. Dès la page d'accueil, des accès rapides vous permettent de consulter en un clic les informations les plus consultées : menus, portail famille, offres d'emploi, programmes des activités, plateforme participative... Vous y trouverez aussi toutes les actualités municipales mises à jour au quotidien, ainsi que l'agenda des événements et les albums photos.

Des nouveaux contenus ont été créés et vous avez désormais la possibilité de consulter les arrêtés administratifs et de les trier par catégorie pour faciliter votre recherche.

Astuce

Pour gagner du temps, pensez à épingler le site Internet de la Ville sur l'écran d'accueil de votre smartphone ou tablette ! Ainsi, il apparaîtra en raccourci sur le même modèle qu'une application.

Comment faire ?

Ouvrir le moteur de recherche et vous rendre sur la page d'accueil du site puis :

- sur Android : cliquez sur les 3 petits points d'options présents en haut à droite de l'écran et sélectionnez « ajouter à l'écran d'accueil ».
- sur IOS : cliquez sur l'icône « partager » (il s'agit du carré avec une flèche pointant vers le haut) puis sélectionnez « sur l'écran d'accueil ».

L'actu en bref

RENTREE SPORTIVE

L'École Multi-Sports propose de nombreuses activités dispensées par les éducateurs sportifs de la Ville pour les enfants de 3 à 14 ans. Les inscriptions pour l'année 2022-2023 débuteront le dimanche 4 septembre lors de la Fête des associations. Des journées de découverte seront organisées au cours des jours suivants.

⊕ d'infos au service Jeunesse, Sports et Loisirs
01 60 48 80 65

FERMETURE DU CENTRE AQUATIQUE

Afin d'effectuer des travaux de réhabilitation et de rénovation, le centre aquatique d'Athis-Mons sera fermé du lundi 1^{er} août au dimanche 2 octobre 2022 inclus. Vous pourrez profiter de l'équipement tout au long du mois de juillet (horaires d'été à partir du mardi 5 juillet).

⊕ d'infos en page 18 de ce magazine.

MARCHÉ DE NOËL

Vous êtes professionnel et souhaitez exposer au Marché de Noël de Paray les 10 et 11 décembre 2022 ? Déposez votre candidature dès à présent auprès du service Développement Artistique et Culturel. Tarif : 50€ les deux jours.

⊕ d'infos au service Développement Artistique et Culturel - 01 60 48 80 60

RENTREE CULTURELLE

La programmation culturelle de L'Avant-Scène pour la saison 2022-2023 sera distribuée dans vos boîtes à lettres à la fin du mois d'août et vous pourrez réserver vos places dès le 1^{er} septembre. Notez déjà la date de l'ouverture de saison : le vendredi 30 septembre à 20h30 avec le spectacle musical « Mad Sax » par la compagnie Les Désaxés (gratuit sur réservation obligatoire). Pour rappel, tous les spectacles de la saison sont gratuits pour les Paraysiens mineurs, profitez-en !

⊕ d'infos et réservation au service Développement Artistique et Culturel
01 60 48 80 60



LE TRANSPORT ADAPTÉ

Un service qui roule

Le service de transport adapté proposé aux seniors par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville évolue pour s'adapter aux besoins des usagers.

Pour lutter contre l'isolement, la Ville propose un service de transport adapté à la demande pour les personnes retraitées. Ce dispositif apporte une solution aux difficultés que peuvent éprouver les seniors pour effectuer leurs déplacements de proximité : se rendre au supermarché, chez un proche ou à un rendez-vous médical par exemple.

Pour répondre à la demande des usagers, notamment pour des rendez-vous médicaux, la Ville a décidé d'élargir le périmètre d'action de ce service. Les Paraysiens peuvent être conduits en Essonne, jusqu'à Corbeil, et dans les villes suivantes : Thiais (Belle Épine et hôpital privé), Villeneuve-Saint-Georges (hôpital), Antony (hôpital privé).

Le trajet s'effectue à bord d'un minibus, tous les jours du lundi au vendredi aux horaires suivants :

- lundi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
- mercredi de 8h30 à 12h30,
- le mardi et jeudi de 8h 30 à 12h 30 et de 13h 30 à 18h.

DÉMARCHES À EFFECTUER

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous procurer une carte de transport auprès du CCAS d'un montant

de 45 euros pour 10 allers-retours. Vous devez ensuite prendre rendez-vous par téléphone au minimum 48 heures à l'avance. Le jour J, un agent du CCAS viendra vous chercher à l'heure convenue et vous conduira sur votre lieu de rendez-vous. Selon le cas, il peut vous attendre ou revenir vous chercher. Il vous raccompagne ensuite à votre domicile.

⊕ d'infos auprès du Centre Communal d'Action Sociale au
01 60 48 80 00

ET AUSSI

La caisse de retraite complémentaire Agirc-Arrco met à disposition « Sortir Plus » à destination des personnes de 75 ans et plus, qui éprouvent des difficultés à se déplacer, et perçoivent une retraite complémentaire. Ce service se présente sous la forme d'un chéquier CESU de 150€. Il doit être demandé à votre caisse de retraite, dans la limite de 3 chèquiers par an et par personne. Une participation financière est demandée en fonction de vos ressources.

⊕ d'infos au 09 71 09 09 71

L'actu en bref

FICHE ENFANT

Afin que vos enfants puissent continuer à profiter des activités et services municipaux proposés à la rentrée 2022-2023, vous devez impérativement remplir la nouvelle Fiche enfant. Vous l'avez reçue par courrier et devez la retourner complétée au plus vite au Guichet unique.

☎ d'infos au Guichet unique au 01 69 38 79 83

RECRUTEMENT

La Ville recrute des agents pour assurer l'encadrement d'enfants de 3 à 12 ans :

- des animateurs (diplômés BAFA) pour ses accueils de loisirs pour les mercredis et les vacances scolaires,
- des personnes bénévoles ou souhaitant un complément de revenu pour encadrer les enfants lors de la pause déjeuner dans les écoles.

Plusieurs postes sont à pourvoir. Pour postuler, envoyez votre CV et lettre de motivation à l'attention de Madame le Maire, Mairie de Paray-Vieille-Poste, Place Henri-Barbusse BP 73, 91551 Paray-Vieille-Poste.

☎ d'infos au service Ressources Humaines au 01 60 48 80 19

VOTRE PORTAIL FAMILLE

Entièrement pensé pour s'adapter aux modes de vie des parents, cet espace qui vous est dédié est accessible depuis le site Internet de la Ville. C'est un outil incontournable de votre quotidien qui permet de réaliser toutes vos réservations, mises à jour et démarches. Il propose également une vue d'ensemble sur votre dossier familial. Si vous n'avez pas encore de compte, rapprochez-vous du Guichet unique. Une borne numérique est également à votre disposition à l'accueil de la Mairie, vous permettant d'accéder en autonomie au site Internet de la Ville, ainsi qu'au Portail famille.

FLASH > GUICHET UNIQUE

Notez les fermetures

Le Guichet unique de la Ville sera fermé chaque samedi du 9 juillet au 20 août inclus. Si vous devez effectuer des formalités administratives, pensez à les anticiper ou à prévoir, si possible, un créneau en semaine.

☎ d'infos au Guichet unique au 01 69 38 79 83

FLASH > PÊCHE

Clôture de la saison

La Ville donne rendez-vous aux amateurs de pêche autour de l'étang du Prieuré de Saint-Chéron le samedi 15 octobre pour la journée de fermeture de la saison. Tarif : 7€

☎ d'infos à l'Espace Jeunesse, Sports et Loisirs au 01 60 48 80 65



PLAN CANICULE

Une veille saisonnière pour les plus fragiles

La Ville prend soin des Paraysiens les plus vulnérables vivants à leur domicile et leur accorde une vigilance accrue en cas de déclenchement d'une alerte canicule.

Pendant la période d'été, une attention particulière est portée aux Paraysiens âgés de plus de 65 ans et aux personnes en situation de handicap, isolées ou fragiles. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville recense ces personnes isolées et fragiles afin de prendre régulièrement de leurs nouvelles par téléphone en cas de déclenchement d'une alerte canicule.

Si la personne contactée ne répond pas, ses proches seront prévenus pour s'assurer que tout va bien (pensez à signaler vos périodes d'absence de votre domicile).

FAITES-VOUS RECENSER AUPRÈS DU CCAS

Les inscriptions se font via un formulaire disponible au CCAS et sur le site Internet de la Ville (rubrique

Services - Seniors). Il peut être complété par la personne concernée, par son représentant légal ou par un tiers (intervenant médico-social, entourage, parent, ami). La demande d'inscription est gratuite et volontaire.

Si vous étiez déjà inscrit sur le registre et que vous souhaitez maintenir votre inscription, il n'est pas nécessaire de remplir le formulaire.

À noter : En cas d'alerte canicule, l'Espace Seniors accueille les personnes fragiles dans la salle commune climatisée de 8h30 à 20h.

☎ d'infos : Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - 16-18, rue des Marronniers - 01 60 48 80 00

Plateforme téléphonique "Canicule info service" joignable au 0 800 06 66 66 en cas d'épisode de forte chaleur, tous les jours de 9h à 19h (appel gratuit).



ENFANCE

Les clés pour bien organiser sa rentrée

Retrouvez toutes les nouveautés et les informations utiles pour préparer sereinement la rentrée de vos enfants.

Pour partir en vacances l'esprit léger, il est important d'anticiper le retour à l'école ! Voici quelques renseignements à prendre en compte dans votre organisation en attendant la grande reprise qui aura lieu le jeudi 1^{er} septembre pour les maternels et les élémentaires. Nous vous invitons à vous rendre à l'école la veille de la rentrée pour connaître les horaires qui y seront affichés par les enseignants.

NOUVELLES MODALITÉS D'INSCRIPTION À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Afin de répondre aux besoins d'accueil des familles et de limiter les réservations non honorées, la Ville fait évoluer les modalités d'accès aux accueils de loisirs dès la rentrée. Les inscriptions pour les vacances se feront désormais pendant des périodes spécifiques (entre chaque vacances scolaires).

Vous pouvez d'ores et déjà noter les périodes d'inscription suivantes :

- pour les vacances de Toussaint : à partir du jeudi 1^{er} septembre,
- pour les vacances de Noël : à partir du lundi 7 novembre.

Vous aurez toujours la possibilité d'effectuer la réservation à l'année pour le mercredi.

Aussi, après deux ans d'expérimentation, au regard de la faible demande des familles et des contraintes d'organisation des animations sur la journée, la Ville a décidé de ne pas reconduire la possibilité d'inscription à la demi-journée.

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Les inscriptions au périscolaire, à la restauration municipale, à l'étude et à l'accueil de loisirs du mercredi ouvriront à compter du 7 juillet sur le Portail famille (**Attention : les réservations pour le jeudi 1^{er} septembre devront être effectuées au plus tard le mercredi 24 août**).

Pour rappel, l'inscription et/ou l'annulation sont obligatoires 8 jours à l'avance pour :

- l'accueil de loisirs,
- la restauration municipale.

Les enfants non inscrits seront accueillis, mais le service sera facturé double. La même pénalité sera appliquée aux enfants inscrits non-présents, sauf sur présentation d'un justificatif (certificat médical par exemple).

L'accueil de loisirs maternel augmente sa capacité pour les mercredis

Limité à 60 places, l'accueil de loisirs maternel L'Envol atteint sa capacité maximale d'accueil tous les mercredis et se voit contraint de refuser des inscriptions. Afin de répondre efficacement aux attentes des familles, une nouvelle organisation qui permettra d'accroître la capacité d'accueil de 50% va être mise en place à la rentrée.

Dès le mercredi 7 septembre, les maternels inscrits à l'accueil de loisirs le mercredi seront répartis sur deux sites distincts :

- les petites et moyennes sections à L'Envol.
- les grandes sections à l'école maternelle Victor-Hugo.

Cette organisation concerne uniquement le mercredi. Pendant les vacances, les enfants seront réunis à L'Envol.

☎ d'infos au Guichet unique - 01 69 38 79 83

EMPLOI

Les saisonniers accueillis en Mairie

La Ville a réuni le vendredi 24 juin l'ensemble des candidats aux jobs d'été recrutés afin de leur souhaiter la bienvenue.



L'été, la Municipalité propose des emplois saisonniers aux jeunes Paraysiens âgés de 17 ans révolus qui souhaitent effectuer leur première expérience professionnelle en mairie. Cette année, ils seront 23 à être embauchés pour un mois, en juillet ou en août. La majeure partie d'entre eux intègre le secteur Entretien, la Restauration ou les

services Techniques. Encadrés par les agents municipaux, leurs missions principales seront les suivantes : assurer l'entretien des locaux municipaux, participer à la préparation des repas, effectuer des petits travaux d'entretien des bâtiments communaux, œuvrer pour la propreté de la voirie, contribuer à l'embellissement des espaces verts,

exécuter des tâches administratives. Tous ont été conviés le vendredi 24 juin en Mairie, à une réunion d'informations, en présence d'élus et des directeurs des services. À cette occasion, Madame le Maire a réaffirmé sa volonté d'accompagner les jeunes vers l'emploi et rappelé la valeur d'intérêt général, caractéristique du service public.

FORMATION

La Ville accompagne les futurs animateurs

Chaque année, la Ville accompagne et soutient financièrement des jeunes Paraysiens qui souhaitent passer le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).

Les jeunes attirés par le secteur de l'animation n'ont pas toujours les moyens financiers de se former à l'obtention du BAFA. Aussi, la Ville soutient les Paraysiens motivés par la préparation de cette formation en leur attribuant une aide financière et un accompagnement concret. Cette année, cinq candidats ont été sélectionnés pour bénéficier de ce coup de pouce.

« Nous avons reçu tous les candidats pour connaître leurs motivations. Certains souhaitent s'orienter dans les métiers de l'animation et d'autres veulent exercer un emploi occasionnel

tout en poursuivant leurs études. Cette première rencontre permet d'apprécier leur énergie et leur enthousiasme, indispensables à la réussite de cette formation », explique Ruis, responsable du secteur Jeunesse.

Les jeunes retenus ont déjà réalisé la première partie théorique de la formation, financée par la Ville. Ils rejoindront les équipes municipales d'animation des accueils de loisirs, durant un mois cet été, pour effectuer leur stage pratique. Pendant cette période, ils seront accompagnés de près par les directeurs des structures.

« L'accueil du stagiaire est préparé de manière à faciliter son intégration et son investissement. Des rendez-vous réguliers ont lieu au cours du stage pour échanger autour des réussites et difficultés rencontrées. Tout au long de son parcours, le stagiaire est formé et responsabilisé », souligne Fanny, responsable du secteur Enfance.

En encourageant ces jeunes, la Ville espère disposer d'un vivier d'animateurs qualifiés pour ses accueils de loisirs ayant à cœur de partager avec les plus jeunes des Paraysiens.

Participez à la session 2023

Si vous avez 17 ans minimum et que vous souhaitez bénéficier du dispositif, envoyez dès maintenant une lettre de motivation et un CV à l'attention de Madame le Maire [au plus tard le 31 octobre 2022].



ÉVÉNEMENT

Fête des associations

La Ville et les associations vous donnent rendez-vous le dimanche 4 septembre de 10h à 18h au parc Gaston-Jankiewicz.

C'est le grand rendez-vous de la rentrée ! La Fête des associations est pour vous l'occasion de rencontrer les associations paraysiennes et de découvrir les activités proposées par la Ville : sport, culture, solidarité, environnement...

De quoi faire le plein d'idées pour vous engager, vous intéresser à de nouveaux loisirs et définir votre projet sportif ou culturel. Profitez-en aussi pour vous inscrire.

LES ASSOCIATIONS À L'HONNEUR

Une quarantaine d'associations locales seront sur place pour vous présenter les activités qu'elles proposent. Leurs membres vous attendent pour vous exposer leurs pratiques, répondre aux questions, procéder aux inscriptions sur place... Ils ont à cœur de vous rencontrer, tout simplement !

La journée sera également rythmée au gré des animations et des démonstrations des bénévoles.

Une restauration gourmande et variée sera proposée avec :

- la Paëlla de l'association APFEEF (Association de Parents de Familles Espagnoles Émigrées en France),
- les plats italiens servis par Tutti Quanti,
- la buvette tenue par GR Paray.

DÉCOUVREZ LES ACTIVITÉS MUNICIPALES

Les services municipaux seront présents afin de vous informer sur les activités proposées par la Ville pour la rentrée et vous pourrez même vous y inscrire. Vous trouverez notamment :

- les professeurs des Enseignements Artistiques,
- l'école multi-sports destinée aux enfants de 3 à 14 ans,
- l'espace Seniors qui exposera ses activités annuelles dont le Qi Gong, l'informatique, les ateliers sport, équilibre et « remue-méninges ».

📞 d'infos : Service Jeunesse Sports et Loisirs -

01 60 48 80 65

“ Parole à...



« Toute l'année, la Ville soutient la richesse et la diversité associative paraysiennes en mettant à leur disposition ses équipements. Elle apporte aussi une aide logistique et matérielle indispensable au bon déroulement des activités et leur attribue un financement transparent et équitable. Le rendez-vous de ce dimanche 4 septembre permettra de constater le dynamisme de la vie associative qui contribue, tout au long de l'année, à tisser le lien social à Paray. La Ville remercie tous les membres bénévoles de ses associations. Cette Fête est l'occasion de les rencontrer, flâner et vous inscrire à vos activités favorites ! »

Alain Coqueray, Maire-adjoint chargé des sports, des loisirs et de la vie associative



Flashez ce code pour consulter l'annuaire des associations sur le site de la Ville.



PRÉVENTION

Les CM1 ont reçu leur permis piéton

Dans le cadre du dispositif national de prévention du risque piéton, la Police municipale et Madame le Maire, ont remis le Permis piéton à tous les élèves de CM1 à la fin du mois de juin.

Après trois années de sensibilisation et d'apprentissage avec David, Policier municipal formé et habilité par l'association nationale de Prévention routière, tous les élèves de CM1 des écoles paraysiennes vont partir en vacances avec le Permis piéton dans la poche !

La formation, portée par la Police municipale en partenariat avec les enseignants, est basée sur les règles essentielles à connaître pour la sécurité des jeunes : reconnaissance des panneaux, règles de prudence, trottoirs, zones à risques et dangers dans la rue. La priorité est donnée à

la prise de conscience du danger en raison de la petite taille des enfants, les incitant ainsi à prendre en main leur propre sécurité.

« L'objectif du Permis piéton est de responsabiliser les enfants en leur faisant prendre conscience qu'ils sont plus exposés que les adultes sur la voie publique et qu'ils doivent développer des réflexes spécifiques. Ils apprennent ainsi à circuler seuls dans les rues pour se rendre de leur domicile à l'école, et plus tard au collège » explique David, qui a mené ce travail de prévention auprès des enfants pour la 4^e année consécutive.

En CE1, les élèves sont sensibilisés

en classe par David sur les risques encourus par les piétons grâce à un « Code du jeune piéton ». En CE2, ils apprennent à identifier les différents panneaux de signalisation ainsi que les règles pour traverser une rue et circuler sur un trottoir. Le policier municipal vient finaliser cette formation en intervenant dans toutes les classes de CM1. Les enfants passent alors un petit examen individuel qui permet de vérifier leurs acquis puis ils sont mis en situation lors d'un parcours piéton dans les rues. C'est seulement après tout cela que Madame le Maire a pu leur remettre le Permis piéton !



ET AUSSI...

Le permis piéton avec l'IME

Pour la première fois, le dispositif a été mis en place à l'Institut Médico-Éducatif (IME) "Page d'écriture", où 8 jeunes âgés de 13 à 15 ans ont participé avec sérieux et enthousiasme aux ateliers dispensés par David.

Après un parcours sans faute dans les rues de la ville, les jeunes ont eu le privilège de visiter le poste de Police Municipale et de se voir remettre leur permis par Madame le Maire.



Profitez de l'été à Paray

Afin que chacun puisse profiter au mieux des vacances estivales, la Ville a élaboré un programme d'activités variées autour du sport, de la culture et des loisirs.

La Ville s'implique pour animer Paray et proposer des activités ludiques, sportives, festives et culturelles pour tous, tout au long de l'année. L'été ne déroge pas à cette règle que s'est fixée la Municipalité. De juillet à septembre, petits et grands bénéficieront ainsi d'une programmation vaste et variée pour profiter, se dépenser, ou simplement se retrouver. Découvrez dans ces pages le programme qui vous attend cet été.

Un programme animé

Du parc Gaston-Jankiewicz aux allées du Prieuré, en passant par le centre aquatique, tout Paray s'anime pour vous offrir le plus beau des étés. Retrouvez la programmation.



À l'ombre du parc Gaston-Jankiewicz

Dans le cadre de son projet d'animation du parc, la Ville continuera de faire vivre les lieux au fil de l'été, en lien avec les associations et partenaires institutionnels. À l'occasion des beaux-jours, le parc constitue un véritable terrain d'expression pour la commune et nombre de ses partenaires. Ainsi, depuis le printemps dernier, une programmation d'événements variés est gratuitement proposée aux Paraysiens. Elle se poursuivra tout l'été.

Manifestations phares de l'été, la Fête nationale sera célébrée au parc le mercredi 13 juillet (voir pages 29 et 32), les vendanges se dérouleront le vendredi 26 août, la Fête des associations aura lieu le dimanche 4 septembre de 10h à 18h. Le week-end, les associations animeront régulièrement le chalet situé proche de l'entrée et tiendront une buvette pour proposer à chacun de se désaltérer. Tout l'été, profitez de la Boîte à livres pour emprunter un ouvrage, à lire sur place ou à la maison.

Retrouvez le programme sur paray-vieille-poste.fr.

OUVERTURE DU PARC EN NOCTURNE LES VENDREDIS

Pour l'été, le parc est ouvert tous les jours de 9h30 à 19h. Afin que chacun puisse jouir des lieux plus longtemps, la Ville a pris la décision d'étendre ses horaires à 21h30 chaque vendredi, du 8 juillet au 26 août.

OUVERTURE AUX VÉLOS LE DIMANCHE MATIN

Depuis la Rando-vélo du 26 juin, le parc est accessible aux vélos chaque dimanche matin, de 8h à 12h. Celui-ci est pour l'occasion, ouvert à ses deux extrémités, à proximité du passage de la Vanne et côté cimetière. Les cyclistes, mais aussi les joggers pourront ainsi intégrer le parc à leur parcours.

Découvrez la mini-ferme



Depuis le 1^{er} juin, les animaux ont fait leur retour au parc. N'hésitez pas à venir les découvrir et à participer aux ateliers proposés par Les fermes d'Espoir. L'association, partenaire de la Ville, a fait le choix de n'accueillir que des animaux maltraités ou sauvés de l'abatage, c'est pourquoi, les agents municipaux leur accordent un soin tout particulier. Ce sont 6 poules, 2 chèvres et 5 moutons du Cameroun qui ont intégré le parc. Contrairement aux moutons européens, ces derniers ne sont pas pourvus de laine, mais d'un poil estival court et épais. En hiver, ils fabriquent une couche de sous-laine qui les protège du froid et tombe seule au printemps.



Une mise au vert à Saint-Chéron

Et si vous profitez de l'été pour flâner dans le parc du Prieuré à 40 km de Paray. Son accès situé 16 route de Blancheface est réservé aux Paraysiens.

Lieu idéal pour se détendre et partager des activités dans un cadre préservé, le parc offre aussi la possibilité de découvrir la permaculture, et même de s'adonner à la pêche. Si vous souhaitez vous retrouver entre amis ou en famille, la Ville met à votre disposition le matériel pour un pique-nique bien organisé, tables, chaises et même un barbecue. Attention, les groupes de plus de dix personnes doivent remplir une demande de réservation auprès du Guichet unique, directement en Mairie, ou au 01 69 38 79 83.

⊕ d'infos : Le parc vous accueille les week-ends et jours fériés de 9h à 19h. Le Prieuré, 16-18 route de Blancheface à Saint-Chéron.



Le Mot de l'élue



Que l'on s'intéresse à l'aéronautique, qu'on aime le sport, qu'on ait envie d'être au frais en pleine nature, jouer aux échecs, découvrir des associations paraysiennes, participer à des ateliers autour du climat, assister à un classique de Shakespeare, la programmation des animations du parc Gaston Jankiewicz que notre municipalité a instaurée a été pensée pour faire plaisir à tout le monde ! Nous expérimentons par ailleurs cet été, l'ouverture du parc les vendredis soir jusqu'à 21h30, afin d'encourager la convivialité entre Paraysiens lors de pique-niques de fin de semaine. Autre initiative, l'accès au parc autorisé pour les vélos les dimanches matin. Nous avons souhaité par cette démarche offrir, aux cyclistes et aux joggers, un parcours de santé permettant de faciliter les jonctions entre la vanne et des pistes cyclables.

Caroline Delaveau-Pieracci, Maire-adjointe chargée du cadre de vie et de l'aménagement



Le saviez-vous ?

La Ville a investi dans l'acquisition d'une vingtaine de chaises longues aux couleurs du parc Gaston-Jankiewicz. Mises à disposition de tous, elles permettent à chacun de pouvoir se détendre confortablement tout en profitant de l'environnement du parc.

La Fête nationale en point d'orgue

Événement incontournable de l'été, après deux années empêchées par la Covid, les festivités organisées dans la soirée du 13 au 14 juillet font leur retour en fanfare.

Quelle meilleure occasion pour se rassembler et célébrer de nouveau ensemble, que la Fête Nationale ? Afin de faire de cette manifestation un moment mémorable, la Ville a imaginé une programmation festive et lumineuse.

Dès 21h30, rendez-vous sur le parvis de l'école Victor-Hugo pour la traditionnelle retraite au flambeau à travers les rues paraysiennes.

À 23h15, prenez place au parc Gaston-Jankiewicz et ne manquez surtout pas le feu d'artifice, qui à n'en pas douter, émerveillera petits et grands. Pour terminer la soirée en beauté, celui-ci sera suivi d'un bal, pour permettre à chacun de se déhancher et de profiter d'une ambiance conviviale.

⊕ d'infos : Service Développement Artistique et Culturel - 01 60 48 80 60



50

CHIFFRE CLÉ

Animations proposées pour l'été

Se faire une toile à la belle étoile

Les Bords de Scènes proposent des séances de cinéma en plein-air dans les villes voisines (à Paray, les projections ont été constatées comme inaudibles en raison des avions) :

- Samedi 9 juillet, *SOS Fantômes* (1984), à Juvisy-sur-Orge, parc de la Mairie
- Samedi 30 juillet, *Spider-Man Far From Home*, à Athis-Mons (quartier du Noyer Renard)
- Samedi 20 août, *Zootopie*, à Athis-Mons (quartier du Clos Nollet)
- Samedi 27 août, *le Roi Lion* (2019), à Ablon-sur-Seine (parc Sully)
- Samedi 27 août, *Chicken Run*, à Juvisy-sur-Orge, parc de la Mairie à 22h, entrée libre.

⊕ d'infos : www.lesbordsdescenes.fr

La piscine passe à l'heure d'été



Dès le 5 juillet, le centre aquatique adapte ses horaires à la période estivale. Pensez à les noter :

Lundi : Fermé au public.

Mardi : bassins et Espace bien-être ouverts de 10h à 14h et de 15h à 21h.

Mercredi : Espace balnéo et bien-être ouverts de 10h à 14h et 15h à 20h. Bassin de nage ouvert dès 12h.

Jedi : bassins et espace bien être ouverts de 10h à 14h et 15h à 20h (y compris le 14 juillet).

Vendredi : Espace balnéo et bien être ouverts de 10h à 14h et 15h à 21h. Bassin de nage ouvert à partir de 12h.

Samedi et dimanche : Bassins et espace bien-être ouverts de 10h à 19h.

Attention, le centre aquatique fermera ses portes pour travaux du lundi 1^{er} août au dimanche 2 octobre inclus.



SPORT'OUVERTES

Des activités pour tous

Les éducateurs sportifs de la Ville ont imaginé un programme estival pour toute la famille. Entre amis, avec vos enfants ou petits-enfants, dès le 8 juillet, n'hésitez pas à venir vous initier à des disciplines sportives accessibles à tous ! Toutes les Sport'ouvertes sont multisports.

• **Vendredi 8 juillet de 18h à 21h** : C'est parti pour les vacances !

Course d'orientation (nouveau parcours permanent), tir à l'arc, Indiaka, Spikeball

• **Samedi 16 juillet de 10h à 12h30** : La famille en sports

En groupe d'amis ou famille, relevez le défi ! Jeux de précision, de rapidité, de mémoire, de coordination et de coopération.

• **Mardi 19 juillet de 17h à 19h** : Afterwork olympique

Escrime, badminton, course de relais, lancer de javelot...

• **Samedi 27 août de 10h à 12h30** : La famille en sports

Jeux de précision, de rapidité, de mémoire, de coordination et de coopération.

⊕ d'infos : Entrée libre, sans inscription préalable, au parc Gaston-Jankiewicz

CENTRE AQUATIQUE

Pour une pause fraîcheur



En juillet, profitez de la piscine pour vous ressourcer ou pratiquer une activité sportive.

Pour les 6-10 ans :

Stages d'apprentissage de la natation : Les enfants inscrits pourront apprendre les bases de la natation, chaque matin durant une semaine (cours de 45 min, de 11h à 11h45. Tarif : 40 € le stage.

Pour les adultes :

Cours d'Aquagym : Une nouvelle activité est proposée chaque semaine (vélo, trampoline, aquagym avec petit matériel et/ou chorégraphié). Le lundi,

mardi et vendredi de 12h05 à 12h50 ; le mercredi de 19h05 à 19h50 ; et le jeudi de 12h05 à 12h50 puis de 19h05 à 19h50.

Cours d'aqua-bike :

Séances dédiées au vélo en musique (attention sessions à haute intensité). Le mardi et vendredi de 19h05 à 19h50, le mardi de 13h05 à 13h50.

⊕ d'infos : Inscriptions à l'accueil du centre aquatique, 9 rue Paul Demange à Athis-Mons. 01 69 57 81 00


 PORTRAIT

Françoise Andrieu

LA DAME AU CENTRE DU JEU

Impliquée dans la vie locale de notre commune, Françoise Andrieu initie les petits Paraysiens aux échecs, au sein du Parc Gaston-Jankiewicz. Portrait d'une femme qui fait du partage son leitmotiv.



Passionnée par les échanges interculturels et la généalogie Françoise Andrieu éprouve également une profonde affection pour la France et sa langue. Enfant, elle rêvait d'être professeure, « *Je suis très attachée au Français et à l'orthographe et j'ai toujours aimé transmettre, mais les hasards de la vie m'ont menée vers un autre chemin* », témoigne-t-elle. C'est à quelques pas de Paray-Vieille-Poste, où elle vit depuis 2000, qu'elle a en effet mené toute sa carrière. « *J'ai travaillé pendant 45 ans à l'aéroport où j'ai exercé au sein d'Air Inter, puis Air France et enfin ADP* ».

Retraitée depuis 3 ans, la paraysienne a aujourd'hui plus de temps pour se consacrer aux échecs, son violon d'Ingres. « *J'ai découvert ce jeu très jeune, initiée par mon frère qui était un élève brillant et un excellent joueur d'échec. Il a participé à de nombreux tournois et s'est fait un nom dans la discipline, il continue d'ailleurs de pratiquer aujourd'hui. C'est vraiment lui qui m'a donné ce goût* ».

Plus que l'opposition contre un adversaire, ce qui intéresse la

Paraysienne c'est la transmission, notamment à destination des plus jeunes. Sollicitée par la Ville au printemps pour intégrer la programmation d'animations du parc Gaston-Jankiewicz, elle n'a pas hésité à répondre présent et à proposer plusieurs sessions. « *J'aime apprendre aux enfants parce qu'ils sont, d'une certaine manière, tous égaux et ont soif de découvrir. Ils font également preuve d'une patience supérieure à celle des adultes* ».

La mentor aime prendre son temps pour que les jeunes joueurs assimilent les bases des échecs et puissent s'imprégner de ses règles et de son vocabulaire. « *Comme pour la langue, les mots sont importants, on dit par exemple que l'on prend un pion et non pas qu'on le mange, on ne parle pas de Reine, mais de Dame, qui est d'ailleurs la pièce la plus importante. Je fais de l'apprentissage par le jeu, étape par étape* ».

C'est sur les tables d'échec du parc qu'elle aime animer ses ateliers. « *C'est vraiment un bel espace et nous sommes chanceux d'avoir un tel environnement.*

“ *J'aime apprendre aux enfants parce qu'ils sont, d'une certaine manière, tous égaux et ont soif de découvrir.* ”

Depuis que je suis retraitée, j'ai davantage de temps pour me consacrer aux activités qui me tiennent à cœur. Je prends plaisir à venir jouer les dimanches après-midi et je trouve souvent du public pour participer, les enfants sont contents et les parents ravis ».

La Paraysienne recherche des partenaires pour partager des parties et envisage par ailleurs de rejoindre un club. « *En attendant, je m'exerce sur Internet* », précise-t-elle. Vous aurez probablement l'occasion de la retrouver cet été lors de ses initiations dominicales. N'hésitez pas à venir avec vos enfants, et découvrir qu'à Paray échecs rime avec réussite.

📍 d'infos :

Retrouvez le programme d'animations du parc Gaston-Jankiewicz sur paray-vieille-poste.fr

TRAVAUX

Zoom sur les travaux



1

Accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite)

L'AVANT-SCÈNE

Cet été, l'intérieur de la salle de spectacle sera équipé d'accessibilité PMR avec l'aménagement de 9 places. L'installation d'une nouvelle banque d'accueil accueillera les administrés. À l'automne, un ascenseur desservant tous les étages sera installé.

3

Réaménagement

RUE PAUL LAFARGUE

Les deux tiers des habitations bénéficient déjà de nouveaux réseaux. Un nouvel enrobé a été posé, des places de stationnement en revêtement végétalisé créées, ainsi que des espaces destinés aux massifs de plantations. La mise en sens unique de la portion de la rue des Pervenches à la rue Marcel Ouvrier a été effectuée. Les travaux se poursuivent. Pour rappel, la rue est toujours interdite à la circulation à l'exception des riverains.



Travaux à venir

SERVICES TECHNIQUES ET SALLE COLBERT - SEPT. À DÉC. 2022

Le bâtiment bénéficiera d'une rénovation énergétique totale (isolation par l'extérieur, remplacement des menuiseries, installation d'une pompe à chaleur). Aussi, il sera entièrement mis aux normes d'accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Les espaces intérieurs ont également été repensés pour accueillir au mieux les administrés avec l'aménagement

d'une banque d'accueil et d'un espace d'attente. La réalisation d'un sas permettra de dissocier l'entrée de la salle Colbert et celle des services Techniques. Pendant les travaux, l'accueil des Services Techniques sera transféré à la salle Korrigans (entrée située au 74 rue Maurice-Rigolet) et s'effectuera uniquement sur rendez-vous au 01 69 48 80 20.



(uite)

entièrement mis aux normes
ces PMR, la création de sanitaires,
cessible PMR.
tages sera installé.



2

Végétalisation

📍 CIMENTIÈRE

La première phase des travaux d'embellissement et de végétalisation du cimetière a débuté mi-juin et s'achèvera à la fin du mois d'août. Le béton de l'allée principale est remplacé par un revêtement végétal et la petite allée qui relie l'extension à la place centrale est transformée en noue, renforcée par des plantes dépolluantes.

4

Réfection du préau

📍 ÉCOLE JULES-FERRY

Dans la continuité des travaux de la cour Oasis, un chantier de rénovation du préau sera entrepris cet été : création d'ouvertures pour apporter de la luminosité naturelle, remise en peinture du plafond, décoration des poteaux, installation de bancs. La porte d'entrée principale de l'école sera remplacée et une rampe extérieure installée devant le bâtiment.



Pour être plus proche de vous, plus réactif, un service à votre disposition

N° Vert **0 800 105 200**

Numéro gratuit depuis un poste fixe



Signalement via l'appli:

Ville de Paray-Vieille-Poste





La Police Municipale sur tous les fronts

Afin de préserver la tranquillité et d'assurer la sécurité de tous les Paraysiens, la Police Municipale renforce ses compétences et accentue ses contrôles sur la voie publique.

Alors que l'ensemble des villes du territoire est touché par une recrudescence de la délinquance, la Ville a demandé à sa Police Municipale d'accentuer sa vigilance. Depuis le début de l'année, de nombreux vols de voitures, cambriolages et effractions ont été signalés dans le sud Essonne. Pas épargnée par cette problématique, notre commune a enregistré depuis janvier plusieurs délits de ce type. Alertée, la Police Municipale, en lien avec la Police Nationale, a pu appréhender plusieurs auteurs de ces délits.

UNE SURVEILLANCE PLUS PRÉCISE ET EFFICACE

Plusieurs cas de vols de vélos et de trottinettes ont été signalés ces derniers mois, notamment aux alentours du collège Pierre de Ronsard. Les caméras de vidéosurveillance ont été réorientées vers des zones ciblées afin d'identifier les malfaiteurs qui ont été interpellés. Elles devraient également permettre de repérer plus facilement les auteurs de vols et dégradations des massifs fleuris communaux. Au cours des dernières semaines, plus d'une dizaine de plantes et de petits arbres ont été dérobés dans les parterres paraysiens. Ces méfaits

engendrent un important préjudice financier pour la Ville, en plus d'anéantir le travail des agents communaux.

La présence policière et sa vigilance sur certains points du territoire communal ont été accentuées à la demande de Madame le Maire. Le renforcement des patrouilles permet de réduire efficacement les actes délictueux. Il constitue également un moyen d'éviter les rassemblements nuisant à la sérénité du voisinage. Certains quartiers comme l'îlot Contin, de par leur configuration propices aux regroupements, sont tout particulièrement surveillés.

PRÉSENCE ACTIVE, PRÉVENTIVE ET DISSUASIVE

« Selon les statistiques du ministère de l'Intérieur, une grande majorité des auteurs d'actes délictueux sur la voie publique transitent par les transports en commun où ils commettent également des délits. Réduire la délinquance dans les transports permet donc d'améliorer la sécurité d'une manière globale », témoigne Monsieur Demarquilly, chef de la Police Municipale. Dans cette optique, depuis quelques mois, des patrouilles d'îlotage sont déployées dans les transports en commun qui traversent la ville, et ce, plusieurs fois par semaine.

La loi autorise en effet les policiers municipaux à effectuer des contrôles et à dresser des procès-verbaux pour un nombre élargi d'infractions dans les transports collectifs sur le territoire de leur commune.

Le vol et les dégradations lourdement sanctionnés

Pour rappel, les sanctions encourues pour vol peuvent aller jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 45 000€ d'amende et jusqu'à 1500€ d'amende pour dégradations. En complément du travail des forces de l'ordre, la Ville fait appel à la coopération et à la vigilance de chacun. Si vous avez été témoin d'un vol, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Police Municipale, par téléphone au 01 60 48 80 10, ou en vous rendant directement au 138, avenue du Général de Gaulle.



Cette mesure permet d'assurer la sécurité des usagers et de limiter les incivilités, de plus en plus fréquentes dans les bus et le tramway. Le T7 traversant le territoire de Paray entre les stations Aéroport d'Orly et La Fraternelle, les policiers municipaux

sont habilités à intervenir sur cette portion. Présents à bord des transports paraysiens, les agents assurent de multiples missions.

« *La présence de la Police municipale permet de lutter contre le sentiment d'insécurité. C'est avant tout une police de proximité. Lors des rondes, les policiers dialoguent avec les usagers et les conducteurs qui se disent rassurés* », déclare le responsable. « *Leur présence est dissuasive. L'occupation de ce terrain est nécessaire dans la lutte contre la délinquance* », poursuit-il.

En complément des patrouilles d'ilotage, la Police municipale assure des opérations coups de poings conjointes avec les agents de sécurité de la RATP et en soutien aux contrôleurs. Ces interventions contribuent à lutter contre de nombreuses infractions : absence de titre de transport valable, non-respect du règlement de la compagnie de transport, fausse adresse ou identité lors d'un contrôle, outrage envers les agents, utilisation non justifiée du signal d'alarme... Lors de la dernière opération, 41 procès-verbaux ont ainsi été dressés.

Des agents mobilisés durant votre absence

Partez l'esprit léger grâce à l'Opération Tranquillité Vacances. Ce service gratuit permet à chacun de signaler très facilement son absence à la Police municipale, que ce soit pour un week-end ou des vacances. Des patrouilles sont alors organisées par les forces de l'ordre et vous serez prévenu en cas d'anomalie (tentatives d'effractions, effractions, cambriolages).
Inscription : 15 jours avant votre date de départ directement au poste de Police ou en remplissant un formulaire en ligne depuis le site Internet de la Ville (fournir votre pièce d'identité et un justificatif de domicile original).

⊕ d'infos

Police Municipale

138, avenue du Général-de-Gaulle - 01 60 48 80 10

DÉMARCHAGE FRAUDULEUX

L'habit ne fait pas le moine

Alors que les vols par ruse se répandent sur le territoire français, par le biais de sa Police Municipale, la Ville s'implique pour sensibiliser les Paraysiens à ce type de fraude.

Soyez vigilants à domicile comme par téléphone et sur Internet, c'est le message que la Police Municipale s'efforce de transmettre afin d'alerter la population. En partenariat avec le Service Seniors, ses agents proposent régulièrement des séances de sensibilisation au vol à la fausse qualité. Ils interviennent auprès du public de l'Espace Louis-Poizeaux pour évoquer cette problématique avec nos aînés, cible privilégiée de ce mode opératoire. Celui-ci consiste pour des

malfaiteurs à se faire passer pour des professionnels pour commettre des vols ou escroqueries. Si un policier, un agent postal, de l'électricité, du gaz ou des eaux par exemple, se présente chez vous sans que vous n'en ayez au préalable été avisé, soyez sur vos gardes et n'hésitez pas à alerter les forces de l'ordre en composant le 17. Dans le cadre de cette campagne d'avertissement, la Ville a conçu un document disponible sur paray-vieille-poste.fr, pour transmettre les bons usages afin

d'identifier et faire face à ce genre de pratique.

⊕ d'infos : Police Municipale : 01 60 48 80 10

ou 06 17 18 55 54, Police Nationale : 17



Flashez ce code pour consulter la fiche conseil sur le vol à la fausse qualité, conçue en lien avec la Police Municipale.

SOLUTION SANTÉ MUTUALISÉE

Mutuelle communale, idéale pour les professions libérales

Beaucoup de Paraysiens ne bénéficient pas d'une mutuelle d'entreprise et notamment les professionnels libéraux. Forte de ce constat, la Ville a souhaité proposer à ses habitants une mutuelle négociée.

Il n'est pas toujours évident de trouver une mutuelle adaptée lorsque l'on est travailleur indépendant. Le libéral, pratiquant par définition son métier sous sa propre responsabilité, possède une couverture sociale différente des salariés. Depuis le 1^{er} janvier 2018, les professions libérales dépendent en effet de la Sécurité sociale pour les indépendants (SSI). Pour compléter le remboursement des frais de santé opérés par la SSI, les libéraux peuvent souscrire eux-mêmes une complémentaire santé. Toutefois, les tarifs étant individuels, ils sont souvent très élevés.

Pour eux, comme pour les seniors, personnes sans emploi, ou travailleurs à temps partiels, la Ville s'est associée, depuis mai 2021, au dispositif « *Ma Commune Ma Santé* ». Grâce à cette initiative, ils peuvent bénéficier d'une mutuelle négociée et opter pour un accompagnement au choix.

Dans cette optique, un conseiller, Hervé Houriez, reçoit les Paraysiens lors de permanences individuelles. Avec eux, il étudie leur dossier et les oriente vers la Complémentaire Santé Solidaire, ou vers la mutuelle partenaire la mieux

adaptée à leur situation. « *Ma Commune Ma santé* », assure une couverture de soins à plusieurs niveaux avec des tarifs négociés auprès des mutuelles partenaires. L'objectif est de proposer à chacun, une garantie adaptée à ses besoins et son budget. Les habitants souscrivent individuellement auprès de l'organisme, sans intervention de la Ville.

☎ d'infos: Pour prendre rendez-vous avec le conseiller, contactez le Guichet unique au 01 69 38 79 83.



POUVOIR D'ACHAT

Des conseils pour réduire vos factures

Réduisez vos factures grâce au dispositif Ecovisite, proposé par l'EPT.

Réduire vos consommations d'eau et d'énergie de façon simple et rapide, c'est possible ! Les écogestes sont le moyen le plus efficace pour y arriver. Dans cette optique, l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre met en place dans les communes essonniennes de son territoire le dispositif EcoVisite. Afin de vous accompagner l'équipe d'AUFJ vous apportera des conseils personnalisés

et ciblés lors d'une visite à domicile et pourra vous fournir de petits équipements pour réduire et maîtriser vos dépenses d'énergie.

Afin de mieux comprendre et d'appréhender la consommation d'eau et d'énergie, des ateliers de sensibilisation à la précarité énergétique seront organisés tout au long de l'année.

☎ d'infos: n'hésitez à contacter le service de l'EPT dédié, au 01 78 18 26 85 ou habitat.energie@grandorlyseinebièvre.fr.



Deux nouveaux commerces !



Institut Akna Beauty Academy

KANZA LARDJANE

« Poussez la porte de l'institut et entrez dans le monde de l'esthétique et du bien-être. Ici, nous prendrons soin de vous de la tête aux pieds : soins du visage et du corps, épilations, blanchiment dentaire, maquillage permanent, séances de bronzage, beauté des ongles... Mon équipe et moi saurons vous apporter de précieux conseils et vous aiguiller sur ce qui est le plus adapté pour vous. Jusqu'à la fin du mois de juillet, bénéficiez d'une remise de 10% sur la prestation de votre choix si vous venez avec cet article ! Sachez aussi que nous sommes un centre de formation. Si vous êtes intéressé par les métiers de l'esthétique et que vous souhaitez vous former, n'hésitez pas à venir me rencontrer ».

70 avenue de Verdun
Horaires : du mardi au samedi de 10h à 19h
07 71 27 28 72
Instagram : Akna Beauty Academy



Boucherie de la Place

BRIK MAKHLOUF

« Nouveau propriétaire de la Boucherie de la Place installé début juin, j'ai été très bien accueilli par les Paraysiens. Boucher depuis 40 ans, ma priorité est la qualité de la viande. Pour vos barbecues estivaux, je vous conseille la côte de bœuf Blonde d'Aquitaine qui saura vous étonner avec ses notes de beurre noisette et les incontournables brochettes et merguez "fait maison". Je propose également tous les jours des poulets rôtis fermiers Label Rouge et des plats à emporter (couscous et tajines). Vous trouverez aussi une petite épicerie avec des olives, fruits secs, semoule et épices pour préparer vos repas ».

5 place Henri-Barbusse
Horaires : du mardi au vendredi de 8h à 13h et de 15h à 20h, samedi et dimanche de 8h à 20h
07 71 14 60 15

AÉROPORT

1000 postes à pourvoir à Orly

Donnez des ailes à votre carrière. Alors que la crise sanitaire avait considérablement freiné l'activité aérienne depuis deux ans, celle-ci a repris son envol au cours des derniers mois. Sur le début de l'année 2022, on estime qu'elle a atteint 72% du trafic d'avant Covid. Fort de ce nouveau décollage, le secteur du transport aérien recrute pour l'aéroport d'Orly, dans différents secteurs professionnels comme, les contrôles au Postes d'Inspection Filtrage, le commerce et la maintenance (techniciens et agents de haute maîtrise en bâtiment). Plusieurs postes d'ingénieurs sont également à pourvoir.

Retrouvez les annonces pour chaque champs d'activité sur les sites Internet suivants :

Sûreté : ICTSfrance.fr, Securitas.fr, Seris.fr, Hubsafe.fr, Samsic-emploi.fr

Services aéroportuaires : Atalian.fr, alyzia.com, Samsic-emploi.fr

Bars et restaurants : EpiGo.fr

Commerces et autres métiers : parisaeroport.fr, orlyparis.com

PRÉVENTION

À l'occasion de l'été, parlons santé

Cette page a été rédigée en partenariat avec la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Nord-Essonne Hygie*.

Soleil, ciel bleu, farniente et rencontres, les beaux jours sont souvent synonymes de liberté et d'insouciance, mais la légèreté de l'air ne doit pas pour autant faire oublier la prudence, notamment en termes de santé sexuelle. Gros plan sur l'actualités et les informations importantes à connaître.

CONTRACEPTION GRATUITE POUR LES FEMMES JUSQU'À 26 ANS

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les femmes de moins de 26 ans peuvent accéder gratuitement, sans avance de frais, aux différents types de contraception sur ordonnance comme la pilule, l'implant contraceptif, le stérilet, ou la contraception d'urgence.

ALLONGEMENT DU DÉLAI LÉGAL D'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE (IVG)

Depuis le 3 mars dernier, le délai pour réaliser une IVG est allongé de deux semaines.

Les femmes peuvent ainsi réaliser :

- une IVG médicamenteuse jusqu'à 7 semaines de grossesse,
- une IVG chirurgicale jusqu'à 14 semaines de grossesse.

PRÉVENTION DU VIH : LA PREP C'EST QUOI ?

Elle s'adresse aux personnes qui n'ont pas le VIH et consiste à prendre un médicament, avant un rapport à risque, afin d'éviter de se contaminer. Depuis le 1^{er} juin 2021, les médecins de ville, peuvent la prescrire.

Elle s'ajoute aux autres moyens de prévention :

- préservatifs,
- dépistage (prises de sang en laboratoire, test rapide sur goutte de sang),
- traitement d'urgence après un rapport à risque,
- traitement des personnes porteuses de VIH pour annuler le risque de transmission.

VACCINATION CONTRE LE PAPILLOMAVIRUS : GARÇONS ET FILLES ENTRE 11 ET 19 ANS

Depuis janvier 2021, les garçons entre 11 et 19 ans, comme les jeunes filles, peuvent se faire vacciner contre le papillomavirus. Ces infections sexuellement transmissibles sont très fréquentes et peuvent entraîner des verrues génitales et des cancers (du col de l'utérus, du pénis, de la bouche et de l'anus).

* La CPTS Nord-Essonne Hygie est une association de professionnels de santé. Elle a pour missions d'améliorer l'accès aux soins et de favoriser les parcours de santé.

☎ d'infos sur www.hygie-cpts.org

SANTÉ

Vers qui puis-je m'orienter près de chez moi ?

- Mon médecin traitant,
- une sage-femme,
- le Centre de Planification et Éducation Familiale : d'Athis-Mons : 01 69 38 22 21, ou de Savigny-sur-Orge : 01 69 05 74 14
- le Centre Départemental de Prévention et de Santé : de Savigny-sur-Orge : 01 69 12 35 24, ou de Juvisy-sur-Orge : 01 69 21 49 22.



Les textes de cette rubrique, écrits par les associations, sont sous leur entière responsabilité.



GR Paray

REMISE DE MÉDAILLES PAR LA VILLE

Nous tenons à remercier la Ville de Paray-Vieille-Poste d'avoir reçu nos gymnastes pour les récompenser d'une année riche en résultats. Nous sommes particulièrement fiers des résultats de toutes nos gymnastes en compétition individuelle et en équipe au cours de cette saison sportive 2021-2022.

Un grand merci à Madame Nathalie Lallier-Michelet, Maire de Paray-Vieille-Poste, Monsieur Alain Coqueray, Maire-adjoint chargé des sports, des loisirs et de la vie associative, Madame Catherine Reyt, Maire adjointe chargée de l'enfance, de la petite enfance et de l'entretien, Madame Paula Correia, Conseillère municipale chargée des projets intergénérationnels ainsi qu'à toute l'équipe du service Jeunesse, Sport et loisirs, Sébastien, Guillaume et Gaëlle.

Merci pour votre soutien et votre engagement auprès de nos gymnastes, nous sommes fiers de représenter notre ville.

Le bureau de GR Paray



AS acrogym

1^{ÈRE} DE LA FINALE DÉPARTEMENTALE CHAMPIONNES DÉPARTEMENTALES

Bravo à :

Clélia Poupart 6C

Kenza Abbas 6D

Emma Jakob-Lenoir 5C

Eléa Josien-Varnat 4B

Eloise Antunes 3A

Laura Gomes 4E

Félicitations pour les très belles performances individuelles et collectives !

Une reprise en fanfare pour les compétitions UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire).

Merci à toutes !

M. Guillet

Vos élus vous reçoivent

Votre Maire et vos élus vous reçoivent sur rendez-vous au 0169 38 79 83 pour répondre à toutes vos questions ou échanger avec vous.



Prochain conseil municipal le 26 septembre 2022 à 20 heures

Salle Pierre-Bouguet à l'Hôtel-de-Ville

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Union pour Paray

Le mois de juin fut celui des caprices de la nature : pluies diluviennes, inondations, fortes chaleurs, orages, foudre. Avec les services, nous avons aidé les paraysiens sinistrés lorsque leur pavillon fut sous l'eau ou en feu, nous avons ajusté l'organisation des Festi'vertes en ajoutant des jeux d'eaux et en déplaçant les activités à l'ombre, à nos séniors nous avons porté plus d'eau avec le portage des repas à domicile...

Pour autant, nous ne pouvons être satisfait de subir ces adversités climatiques ! Notre volonté politique a toujours été de s'adapter et de vous accompagner face aux changements climatiques et à ses effets concrets.

C'est pourquoi nous sommes engagés collectivement depuis le début de notre mandat à faire de l'urgence climatique une priorité. Nous avons végétalisé les parkings Schweitzer et Cartier, réinventé le parc Gaston Jankiewicz, développé des projets vertueux avec les associations au sein de la ferme

Contin ou encore créé la première « Cour Oasis » pour transformer la cour de l'école primaire de Jules Ferry en îlot de fraîcheur.

Nous voulons accélérer et poursuivre la transition écologique et énergétique déjà à l'œuvre. C'est pourquoi nous rénovons les bâtiments les plus anciens : Ecole Paul Bert, Services Techniques et encore le Centre Communal des Actions Sociales. Nous diminuerons également la pollution avec la végétalisation des toitures et l'achat de véhicules électriques.

Notre proactivité, notre présence sur le terrain à vos côtés ont un seul objectif : rendre notre ville toujours plus agréable, responsable et respirable. Une goutte d'eau dans l'océan à l'échelle mondiale, peut-être, mais c'est déjà cela.

Les élus de l'UPP - Union Pour Paray

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Demain pour Paray

La vérité avant tout !

A chacune des publications communales, la majorité s'attache à vouloir faire rêver les lecteurs pour masquer la réalité. Alors, parlons-en !

La construction massive de logements collectifs voulue par la majorité engendre de nombreuses et pénibles nuisances qui vont durablement accompagner notre futur au quotidien.

Après nous avoir affirmé que le bétonnage de la ville ne produirait pas une croissance de la population, la réalité rattrape la majorité et l'oblige, faute d'anticipation, à augmenter la capacité d'accueil au sein des établissements scolaires de la ville.

Que dire du spectacle de désolation qui s'offrait aux yeux de tous après le passage de l'orage. Comme après chaque inondation, les Paraysiens étaient les pieds dans l'eau et cela fait trop longtemps que cela dure. N'aurait-il pas été plus utile de faire les travaux d'aménagement attendus par les habitants,

plutôt que de gaspiller plus de 3 millions d'euros pour la rénovation de l'hôtel de ville.

Que dire des vols de véhicules ou de pièces de voitures y compris en plein jour qui se multiplient.

Il est vrai que Madame le Maire n'a plus le temps de s'occuper de la ville. Après s'être engagée envers les paraysiens à ne pas faire de politique politicienne, elle agit à l'inverse et se présente comme candidate au Département ou soutien pour des candidats tantôt de la droite ou de la gauche, comme une girouette qui tourne avec le vent.

Loin de ces gesticulations, notre mandat d'élu local est notre unique ambition, et nous refuserons toujours de jouer le rôle d'une opposition « potiche », pour le parler vrai, et le respect des engagements.

Les élus de DEMAIN pour PARAY

**Stéphanie Jankiewicz - Gino Capocci - Peggy Perrochon
Philippe Baby - Pascal Picard**

ÉVÉNEMENT

MERCREDI 13 JUILLET

Fête nationale

21h30: rendez-vous sur le parvis de l'école Victor-Hugo pour la retraite au flambeau

23h15: feu d'artifice et soirée dansante au parc Gaston Jankiewicz

Renseignements auprès du service Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60



ÉVÉNEMENT

MERCREDI 6 JUILLET DE 14H À 18H

Atelier animé par Alice Coop

Au parc Gaston-Jankiewicz - Entrée libre

SPORT'OUVERTES

VENDREDI 8 JUILLET DE 18H À 21H

« C'est parti pour les vacances »

Au parc Gaston Jankiewicz - Entrée libre
Renseignements au 01 60 48 80 65

ÉVÉNEMENT

SAMEDIS 9 JUILLET, 27 AOÛT, 17 SEPTEMBRE DE 14H À 17H

Atelier « Fresque du climat »

3 heures pour comprendre le changement climatique.
Au parc Gaston-Jankiewicz - Entrée libre

ÉVÉNEMENT

SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 JUILLET

Animations organisées par l'association Paray Pétanque

Au parc Gaston-Jankiewicz - Entrée libre

SPORT'OUVERTES

SAMEDIS 16 JUILLET, 27 AOÛT DE 10H À 12H30

« La famille en sports »

Au parc Gaston-Jankiewicz - Entrée libre
Renseignements au 01 60 48 80 65

ÉVÉNEMENT

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 JUILLET

Animations organisées par l'association Volley

Au parc Gaston-Jankiewicz - Entrée libre

SPORT'OUVERTES

MARDI 19 JUILLET DE 17H À 19H

« Afterwork Olympique »

Au parc Gaston-Jankiewicz - Entrée libre
Renseignements auprès du service Jeunesse Sports et Loisirs au 01 60 48 80 65

ÉVÉNEMENT

MERCREDI 20 JUILLET À 14H

En piste avec l'ADP

Atelier de présentation de la plateforme aéroportuaire en partenariat avec Aéroport de Paris

Au parc Gaston-Jankiewicz - Entrée libre

ÉVÉNEMENT

SAMEDIS 23 JUILLET, 30 JUILLET, 13 AOÛT, 3 SEPTEMBRE, 17 SEPTEMBRE DE 14H À 16H

Mini-ferme

Découvrez les animaux avec Les Fermes d'Espoir
Au parc Gaston-Jankiewicz - Entrée libre

ÉVÉNEMENT

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 AOÛT

Animations organisées par l'association APFEEF

Au parc Gaston-Jankiewicz - Entrée libre

ÉVÉNEMENT

VENDREDI 26 AOÛT

Vendanges de la vigne communale

Au parc Gaston-Jankiewicz - Entrée libre

ÉVÉNEMENT

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

Fête des associations

Au parc Gaston-Jankiewicz - Entrée libre
Renseignements au 01 60 48 80 65

COMPTE RENDU

Conseil municipal du 20 juin

Réuni sous la présidence de : **Nathalie Lallier, Maire**

Secrétaire de séance : **Jacques Di Marco, Conseiller municipal**

Prend acte des décisions du maire prises par Madame le Maire par délégation du Conseil Municipal en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Décide à l'unanimité de confier un mandat spécial à une délégation de 10 élus pour participer au déplacement à Kruft en Allemagne, à l'occasion du 55ème anniversaire du Jumelage.

Fixe à l'unanimité les nouveaux tarifs des prestations municipales et leurs modalités.

Décide à l'unanimité de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction et reconstructions à 40% de la base imposable en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation.

Décide à l'unanimité d'actualiser les tarifs de la taxe de séjour à compter du 1^{er} janvier 2023.

Approuve à l'unanimité la conformité du Compte de Gestion 2021 du comptable de la commune avec les écritures de la comptabilité administrative.

Adopte par 22 voix pour et 5 abstentions le Compte Administratif du budget principal de l'exercice 2021.

Décide par 24 voix pour et 5 abstentions d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement 2021.

Donne par 24 voix pour et 5 abstentions un avis favorable avec demandes de modifications sur le projet de Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) métropolitain arrêté.

Émet à l'unanimité un avis favorable avec prescriptions sur le projet de Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI).

Abroge à l'unanimité la délibération n° DEL_2022_005 du 14 février 2022 portant sur le maintien du régime indemnitaire des agents placés en maladie ordinaire atteints de la COVID-19.

Autorise à l'unanimité Madame le Maire à signer l'avenant au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre Interdépartemental de Gestion relatif aux évolutions réglementaires modifiant les obligations statutaires des collectivités territoriales.

Approuve à l'unanimité la mise à jour du tableau des effectifs.

Vous pouvez télécharger les délibérations et comptes rendus sur www.paray-vieille-poste.fr rubrique Votre Ville/Le Conseil municipal.

Votre Mairie en ligne



APPLICATION

Retrouvez toutes les infos pratiques, consultez l'agenda, recevez des notifications en temps réel et prenez part à la vie communautaire en signalant les anomalies rencontrées.



SITE INTERNET

Retrouvez toutes les informations utiles pour vos démarches ou inscriptions sur www.paray-vieille-poste.fr



PORTAIL FAMILLE

Le portail famille est accessible sur votre site internet www.paray-vieille-poste.fr ou sur l'appli de la Ville.



PAGE FACEBOOK

Rejoignez-nous sur notre page Facebook: Ville de Paray-Vieille-poste

À vos côtés

Guichet unique

Le guichet unique de la Mairie vous accueille aux horaires suivants :

- Lundi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Mardi: de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18 heures
- Jeudi: de 13h30 à 18 heures
- Samedi: de 9 heures à 12 heures (sauf vacances scolaires).

Permanence du centre des impôts

Le centre des Finances publiques, situé 10 avenue de Savigny à Juvisy-sur-Orge vous accueille du lundi au vendredi de 8h45 à 12 heures, le lundi et le mercredi de 13h30 à 16h15. Tél. : 01 69 12 53 00

Pharmacies de garde

Pharmacies de garde des dimanches et jours fériés.

Retrouvez votre pharmacie de garde sur monpharmacien-idf.fr ou composez le 3237

Dès l'heure habituelle de fermeture des officines, se présenter au commissariat de police avec sa carte nationale d'identité et son ordonnance (1, rue Jean-Baptiste de la Salle, à Athis-Mons).

Permanence écrivain public

Des permanences sont assurées tous les lundis matin, uniquement sur rendez-vous. Contactez le CCAS au 01 60 48 80 00.

Numéros d'urgence

Appel d'urgence universel

[accessible à partir des portables] : 112

Samu : 15

Police : 17

Pompier : 18

SÉCURITÉ

Police municipale :

01 60 48 80 10

Patrouille : 06 17 18 55 54

Commissariat d'Athis-Mons :

01 69 84 23 70

SANTÉ

Centre de secours des Sapeurs-Pompiers :

01 69 38 42 90

Samu de l'Essonne :

01 69 13 60 00

Centre antipoison Paris et Île-de-France :

01 40 05 48 48

01 40 37 04 04

SOS Médecins :

08 26 88 91 91

Médecin de garde :

01 69 84 23 70

(commissariat)

Pharmacie de garde pour la nuit :

01 69 84 23 70

(commissariat)

Maison médicale de garde

Hôpital public de Juvisy :

9, rue Camille Flammarion

01 69 54 27 00

Urgences dentaires :

Dimanches et jours fériés

01 69 21 20 44

État civil

BIENVENUE À...

Lounes Ziane le 04/05/2022

Martin Couto Dos Santos le

13/05/2022

Alizé Iderbat le 26/05/2022

Kassandra Thomas le

05/06/2022

FÉLICITATIONS À...

François Maurin-Prezel

et Sarah Gillet le 14/05/2022

Zinedine Ait Tabet

et Imane Laasmi le 25/05/2022

Philippe Chopard

et Frédérique Schneider

le 18/06/2022

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

La Ville s'associe à la douleur des proches de :

Christophe Bourdie le

27/04/2022

Pierre Chabrerie le 17/05/2022

Claude Bernasconi le

03/06/2022

Gaston Charles le 03/06/2022

Halima Khodja épouse

Marzouk le 06/06/2022

Jean Therondel le 07/06/2022

Josiane Foison épouse Gueguan

le 07/06/2022

Fête Nationale

14 JUILLET

Mercredi 13 juillet

📍 RDV à 21h30 devant l'école Victor-Hugo



21h30

Défilé aux lampions
avec la Fraternelle
départ du parvis de
l'école Victor-Hugo

23h15

Feu d'artifice et
soirée dansante
au parc Gaston-Jankiewicz